

## Document du mois d'avril 2025

### Écoles des Houillères

Au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, des **compagnies privées** ont financé des écoles dans le cadre de leur **politique sociale**. Certaines, à la suggestion des municipalités ou des paroisses, en ont confié la gestion aux Frères lasalliens. On citera le cas de l'école Michelin à Clermont, des Ateliers des Messageries maritimes de la Ciotat, ou celle du Canal de Suez à Port-Tewfick en Égypte. Les compagnies minières présentes sur tout le territoire ont volontiers collaboré avec les congrégations religieuses.

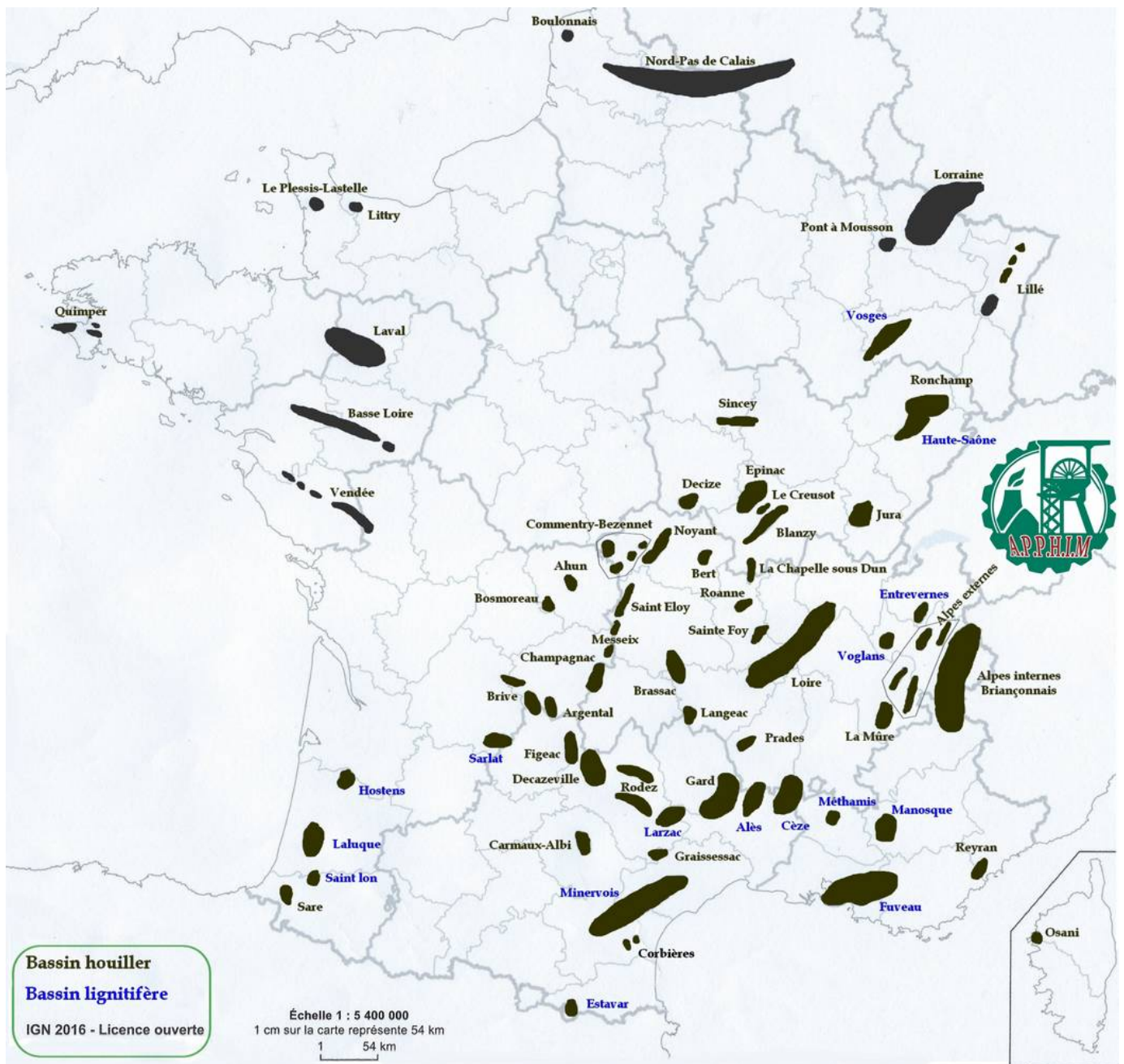
### Des coopérations économiques singulières

La collaboration entre écoles et entreprise prend le visage de **la collaboration sociale** (prise en charge de l'éducation des enfants des salariés) et/ou celui de **la formation professionnelle** (formation des apprentis et des salariés).

Au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la nécessité de scolariser les enfants des salariés s'accroît avec l'afflux des ouvriers et de leurs familles dans des communes qui se développent autour des centres de production.

**Les compagnies houillères en pleine expansion** dès la Restauration (après des exploitations sporadiques courant XVIII<sup>e</sup> siècle), doivent progressivement accueillir des familles en provenance de toute l'Europe (Italie, Pologne, Hongrie, Slovaquie, mais aussi Arménie, Maghreb etc.) et s'impliquer dans la **construction de nouveaux quartiers incluant parfois écoles et lieux de culte**. Nos historiques d'établissements montrent qu'**une vingtaine d'entre eux ont été animés par les Frères suite aux sollicitations conjointes des compagnies houillères associées aux communes et aux paroisses**.

La collaboration peut conduire à une prise en charge totale de l'école incluant toutes commodités pour la communauté religieuse affectée ou peut se limiter à la mise à disposition de foncier ou de bâti, voire à la simple fourniture de charbon pour l'hiver. Au gré du succès pédagogique de l'école, la compagnie pourra financer tel poste de Frère pour des cours du soir ou des cours complémentaires, ou l'ouverture de nouvelles classes.



(<https://apphim.fr/photo/archeologie/cartefrancehouiller.jpg>)

Des sociétés minières s'appuient sur les religieux pour une prise en charge plus ambitieuse associant école, patronage, clubs sportifs, fanfares, colonies de vacances... toutes animations permettant parfois de repérer et sélectionner les bons éléments aptes à des fonctions d'encadrement.

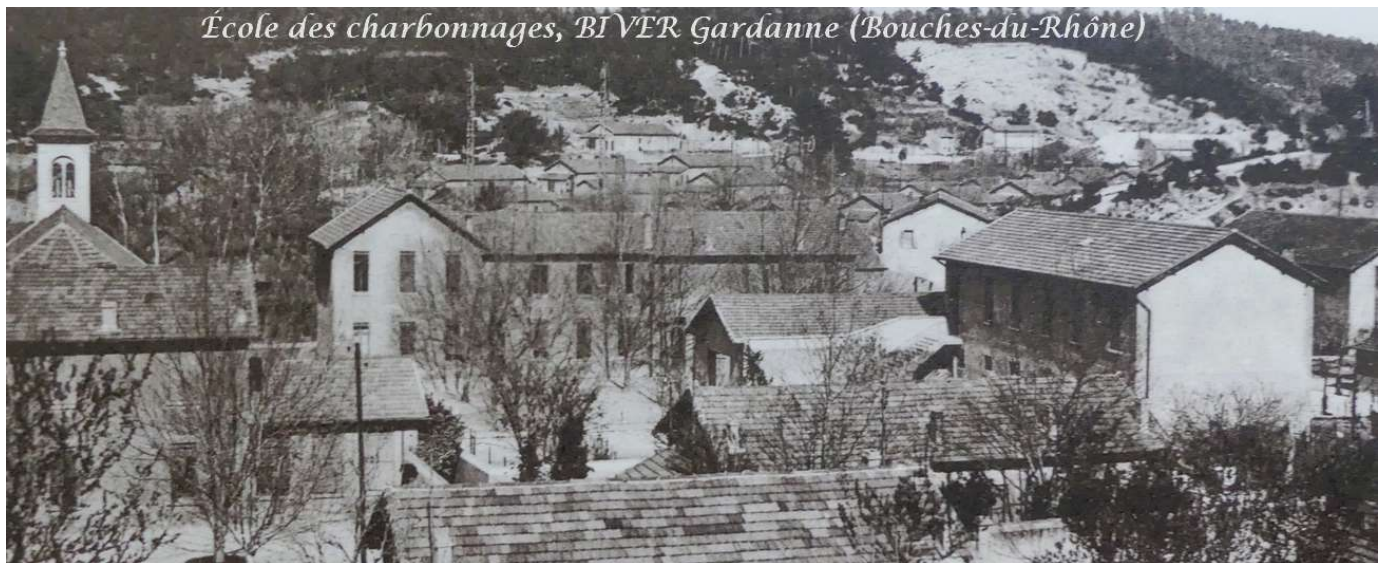


**Le partenariat entre les Frères et l'encadrement est le plus souvent positif**, les deux s'associent parfois en un front uni contre les velléités communales aux majorités changeantes.

**Quelques malaises** sont évoqués lorsque qu'un directeur des mines demande le changement d'un Frère directeur pour des motifs non précisés... mais créant un climat de méfiance qui

débouche sur le départ des Frères quelques années plus tard. Plus déroutante pour les Frères est **la demande d'un cadre des Mines d'exclure de l'école les enfants des grévistes** – le chroniqueur fait mention de son désarroi sans en dire plus.

**Les historiques annuels** centrés sur la vie religieuse et scolaire de la communauté - évacuée de tout aspect conjoncturel et polémique - aborde rarement les mouvements sociaux de leur environnement. On ne relève pas de cas de patrons « maltraitant » vis-à-vis des **Frères solidaires des ouvriers** par leur mission éducative assurée avec constance (filatures de Warmeriville). C'est cette forme silencieuse de solidarité qui s'exprime lors des multiples conflits sociaux qui affectent un fonctionnement des compagnies minières très marqué par des hiérarchies de classe de plus en plus anachroniques au fil du temps.



**Les écoles des houillères subissent directement les faillites épisodiques des compagnies**, leurs fusions ou leurs changements de propriétaires. Les quatre écoles qui ont pu traverser les fermetures de 1904 sont rattrapées de façon très abrupte par les nationalisations des compagnies houillères en 1946. Celles-ci s'accompagnent de la **nationalisation des écoles** qui, de libres deviennent publiques.

## Nationalisations de mai 1946

## Quelques écoles lasalliennes en lien avec des compagnies minières (1849-1946)

\* Écoles ayant subi les nationalisations de 1946.

Bassin houiller	Commune	École	Début-fin
Nord-Pas-de-Calais	Aniche (59)	École libre	1857-1904
	Bully-les-Mines (62)	École Sainte-Barbe	1887-1907
	Vermelles (62)	École	1888-1904
Loire	Rive-de-Gier(42)	École Les Verchères	1839-1906
	Rive-de-Gier (42)	École Notre-Dame	1807-1991
	Saint-Chamond (42)	École Grand'Grange	1806-1932
	Saint-Étienne (42)	École Outrefurens	1835-1904
	L'Horme (42)	École Route de Lyon	1865-1906
	Blanzay-Épinac-La Machine	La Machine (58)	École
Midi-Pyrénées	Decazeville (12)	École Le Poux	1854-1954
	<b>Aubin (12) *</b>	<b>École Le Gua</b>	1855-1952
	Saint-Lieux-Lafenasse (81)	École	1889-1900
Provence	<b>Gardanne (13) *</b>	<b>École du Puits Biver</b>	1939-1946
Cévennes	Alès (30)	École des Tamaris	1858-1905
	Alès (30)	École Rochebelle	1857-1906
	La Vernarède (30)	École	1866-1887

Bassin houiller	Commune	École	Début-fin
	Laval-Pradel (30)	École	1873-1905
	<b>La Grand-Combe (30) *</b>	<b>École de Champclauson</b>	1854-1960
	<b>La Grand-Combe (30) *</b>	<b>École Villa-Bécharde</b>	1849-1972
Auvergne	Saint-Éloy-les-Mines (63)	École Rue Saint-Joseph	1874-1893
	Commentry (03)	École de la Mine	1850-1908
	Commentry (03)	École de la Forge	1872-1894
Dauphiné	La Motte-d'Aveillans (38)	École	1898-1904
Turquie (Cie de la Grand-Combe)	Zonguldak	École Sainte-Barbe	1907-1924

Les années 1940 enchaînent les **grèves des « gueules noires »** qui cadencent une partie de la vie politique du pays (1941, 1944, 1948) : la période de la Libération s'effectue dans un contexte d'épuration pour faits de collaboration (hiérarchie) et d'instabilité politique avec un parti communiste puissant. La crise économique prolonge les conditions de vie précaires héritées de l'occupation et touchent particulièrement le monde ouvrier.

# Société Nouvelle de Charbonnages des Bouches-du-Rhône

STÉ ANONYME - CAPITAL : 14.700.000 FRANCS

R. C. Paris 29 605 - Marseille 15 581

Adresse Télégraphique :  
CHARBOURON - MARSEILLE

TÉLÉPHONE : DRAGON 40-74

Compte Chèques Postaux  
MARSEILLE 179.89

Adresser la correspondance à  
CHARBONNAGES DES B<sup>ouches</sup> DU RHÔNE  
39, Rue Sylvabelle - MARSEILLE

SERVICE : Direction =

V/I	1103
-----	------

Marseille le 30 SEPTEMBRE 19 39.  
39, RUE SYLVABELLE

FRERE VISITEUR

des Ecoles Chrésiennes

St-Louis - La Calade n° 430

M A R S E I L L E

Cher Frère,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 28 Septembre 1939; nous prenons acte avec plaisir de votre acceptation de prendre la direction de notre école de Garçons du Puits Biver avec six instituteurs ( un Directeur et cinq adjoints) aux conditions que nous vous avons remises. Bien entendu, les retenues pour as-

Marseille, le 25 SEPTEMBRE 1946

MINES

Arrondissement Minéralogique  
DE MARSEILLE

M. ROBERT  
INGÉNIEUR EN CHEF

12A, Rue Dragon, 12A

Téléph. Dragon 51-29

L'INGÉNIEUR EN CHEF DES MINES

à Monsieur le Directeur de  
l'Ecole de Biver  
GARDANNE (Bouches-du-Rhône)

Monsieur le Directeur,

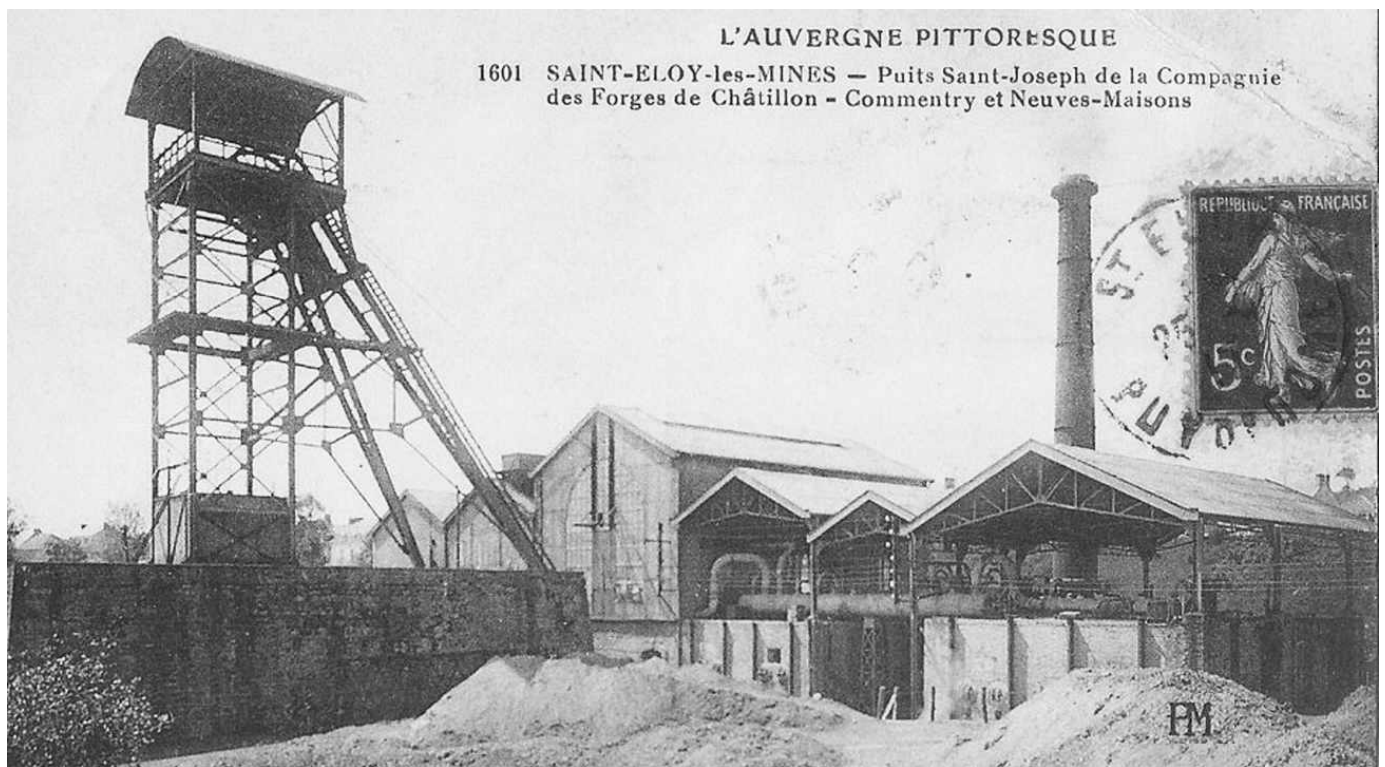
La nationalisation des mines du Nord Pas-de-Calais à l'automne 1944 a entraîné la transformation de leurs écoles privées en écoles publiques par une ordonnance du 2 Novembre 1944 prenant effet rétroactif au 1er Octobre 1944.

Il est extrêmement probable que la constitution de Houillères Nationales dans les autres bassins aura une conséquence analogue. Aussi, bien qu'aucun texte législatif n'ait encore paru, je me vois obligé de substituer dès le début de la nouvelle année scolaire l'Enseignement Public à l'Enseignement Privé dans votre école de Biver.

Je m'excuse du délai bien court que vous donne cet avis tardif. A vrai dire je ne croyais pas que l'Enseignement

Les nationalisations de 1946 s'opèrent dans une période d'après-guerre marquée par la « bataille du charbon », priorité nationale pour la reconstruction du pays. Celle-ci permettra d'atteindre un pic de production en 1958, après quoi le pétrole se substituera progressivement au charbon soumis à rude concurrence par ailleurs.

Les compagnies minières locales vont être absorbées par l'établissement public des Charbonnages de France (1946-2007) et donner naissance à des regroupements qui vont s'enchaîner au fur et à mesure de l'épuisement des gisements à commencer par ceux les plus faciles à exploiter.



Désormais **au sein des Charbonnages de France** :

- la société Anonyme des **Charbonnages des Bouches-du-Rhône** (1898-1946) qui gère le Puits Biver rejoint les Houillères du Bassin de Provence puis celles du Centre-Midi (fin de l'exploitation en 2003).
- De même, la **compagnie des mines de la Grand-Combe** (1836-1946) intègre les Houillères des Cévennes, pour rejoindre également les Houillères du Centre-Midi, jusqu'à la fermeture définitive en 1985.
- Même long parcours - ponctué d'accidents et de grèves historiques (épisode des fusillés d'Aubin en 1869 évoqué par Zola) - pour **les mines d'Aubin (Le Gua)** qui enchainent les changements de propriétaires (années 1850 - Cie des Forges, Cie d'Orléans puis de Châtillon, associant au gré du temps charbon, forges et chemin de fer) rejoignant les Houillères d'Aquitaine en 1946 puis celles du Centre-Midi (fermeture 2002).

## La bataille des « écoles des houillères », La Grand-Combe, 1947-1948

**La prise en charge de la scolarité des enfants** par des personnels religieux fait partie des acquis sociaux que les nationalisations remettent en partie en cause. Des précédents ont eu lieu dans les bassins miniers du Nord dès 1945 et à l'échelle nationale dans tous les bassins après 1946. Une trentaine d'écoles sont touchées dans le Centre-Midi.

À Aubin-Le Gua, comme à Gardanne - Puits Biver, c'est dans une **certaine indifférence de la population** que les écoles passent au public en 1947-1948 et que les communautés de Frères ferment. Selon les situations, la sortie des écoles de la mainmise de la hiérarchie a pu être vue positivement par les familles salariées des Mines.

**Les congrégations enseignantes réagissent parfois avec vigueur**, cette nouvelle vague de « laïcisation » rappelant de sombres souvenirs et réveillant une guerre scolaire mise un temps en sommeil.





À La Grand-Combe et Champclauson les Frères sont, comme d'autres, brutalement mis en demeure de quitter les locaux de la mine au 1<sup>er</sup> janvier 1947.

Les parents d'élèves réagissent rapidement en développant un mouvement porté par un certain ressentiment envers une hiérarchie des Mines pour le moins désinvolte. **Ce mouvement initié par « les gueules noires »** cévenoles et relayé par l'enseignement catholique jusqu'aux instances parisiennes va faire les titres de la presse nationale. L'expulsion de l'école de la Grand-Combe forte de 350 élèves avec 3 cours complémentaires animés par 5 Frères et 10 laïcs, va donner lieu à des manifestations de résistance civile suivi de près par les autorités politiques et religieuses.

**VOIR CLAIR**

# LA BATAILLE DES "ÉCOLES DES HOUILLÈRES"

Il y a peu de semaines, des événements d'une certaine gravité se sont produits dans les Cévennes. Des pères de famille catholiques s'opposaient à ce qu'on leur vole leurs écoles. Ils ont été proprement jetés dehors manu militari.

Un tel fait tranche soudain sur la monotonie de l'actualité touchant à l'Enseignement Libre. Le public, même le meilleur des publics, ne s'accoutume-t-il pas trop aisément à entendre dire, depuis des mois, que, dans tel département de l'Ouest, 60% des municipalités se sont mises en grève, ou que 10.000 hommes ont tenu un meeting pour la défense de l'École Libre? Redoutable enlisement de l'habitude!... Mais voici que, tout récemment, à la rentrée des classes, les choses ont failli prendre un tour tragique, à propos de quelques écoles dans le Sud-Est, et le sang couler. Les lecteurs de FRANCE 48 ont le devoir de savoir **POURQUOI** et **COMMENT**.

Ajoutons que Constantin BRIVE, auteur de l'article ci-dessous, est l'un des rarissimes journalistes qui aient vécu sur place la "Bataille des Écoles des Houillères".

**VEILLÉE D'ARMES... SANS ARMES**

En cette nuit qui précédait la rentrée des classes, des pères et des mères se sont penchés sur des lits d'enfants :

« Dis moi, petit... Demain matin tu n'iras pas à l'école ; c'est moi qui vais y aller à ta place ! »

C'était à la Grand-Combe, simple village du Gard voilà cinquante ans, et maintenant ville-champignon

les gardes, compte tenu de leurs consignes limitèrent leur assaut au strict nécessaire. Alors que les horions commençaient à partir tout seuls de part et d'autre : « **Malgré tout, disait un des C.R.S., on comprend bien à qui l'on a affaire...** »

Or, ces gens à qui les gardes ont affaire, n'agissent point par intérêt matériel ; ce sont ceux mêmes qui, menacés de l'intervention de la troupe viennent de répondre au préfet, quelques minutes plus tôt : Nous savons être dans l'illégalité jusqu'au cou, mais c'est le



**Cette « bataille » des écoles des houillères** – arrêt des financements en octobre 1947, interventions à la chambre des députés, expulsions musclées et partielles en 1948 puis 1949 – s’achève par le transfert dans **les nouveaux locaux (Villa Béchar)** en octobre 1950 d’une école libre financée par la population et des collectes nationales portées par les APEL (Association des Parents d’élèves de l’enseignebebt libre) ou solidairement par d’autres départements subissant les mêmes mesures.

**Les années 1960-1970 marqueront le lent déclin de la production houillère et la paupérisation d’une population sinistrée.** La communauté des Frères ferme en 1972. La paroisse de la Grand-Combe forte de ses équipes apostoliques ouvrières (ACO, JOC, ACE) rappelle les Frères dont ils connaissent le long partenariat, pour ouvrir une communauté en Quart-Monde de 1982 à 2012.



**Cet épisode d'une « bataille scolaire »** déjà longue sur fond de forte turbulence politique d'après-guerre, alors que nombre d'écoles catholiques sont au bord de l'asphyxie, va faire « bouger les lignes » des rapports avec l'État : **cette mobilisation a joué son rôle dans le vote de l'éphémère loi Marie-Barangé** de septembre 1951 réinstituant timidement la possibilité de subventions à l'enseignement catholique initiée en 1941-1944.

Une séquence de l'histoire qui débouchera sur les **lois Debré de 1959** permettant à l'enseignement catholique d'assurer sa survie et son développement.

**Bruno Mellet**

Documents du mois déjà publiés